FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ÉDUCATIVES ET DE LOISIRS DES YVELINES

RAPPORT MORAL 2019

SOMMAIRE

P 2 Edito

P 3 Vie associative et partenariats

Evaluation des objectifs définis par le rapport d'orientation 2017-2019

P 5 Rejoindre d'avantage les milieux populaires

P 7 Former les animateurs au projet éducatif de la FACEL

P 9 Consolider la structure opérationnelle des associations

P 10 Mettre en place la mobilité des salariés

P 11 Mutualiser les ressources

ANNEXES

-carte d'implantation des associations fédérées
-activités des associations fédérées

EDITO

Au cours des trois dernières années, nous avons travaillé de façon prioritaire afin de rejoindre davantage les milieux populaires et de rendre plus solides et plus pérennes nos associations. Animateurs, directeurs (salariés ou non), responsables associatifs, nous pouvons être fiers du chemin parcouru et des progrès effectués dans chacune de nos orientations. Merci à chacun pour ce très fort engagement au service des enfants et des jeunes. Merci également pour tout le travail que nous avons fait ensemble : très riche, il a permis de partager nos expériences, de nous épauler parfois et de donner davantage corps à notre fédération.

Pour la période à venir, dans la continuité de ce que nous venons de vivre, portons une attention renouvelée à l'accueil des plus pauvres, ayons à cœur d'aller vers ceux que nous ne rencontrons pas naturellement et faisons vivre des équipes heureuses de s'engager au service des plus jeunes et de leur famille : que nous puissions ainsi faire découvrir largement quelle est la source de la joie et de la charité !

Nicolas Legland
Président de la FACEL Yvelines

VIE ASSOCIATIVE

Les adhérents

Au 31 décembre 2019, la FACEL comptait 21 adhérents dont 17 personnes morales. Ces personnes morales se décomposent elles-mêmes en services diocésains associés (5) et associations adhérentes (12) soit 4 personnes morales de moins qu'au 31 décembre 2018. Certains lieux ont créé des associations mais n'ont pas encore adhéré, et des associations développent leurs activités sans créer de nouvelles personnes morales : l'ACE développe ses activités dans de nouveaux lieux : les Mureaux ou Chanteloup-Carrières dans de nouveaux groupes locaux ou l'association AEPB-Etincelles qui développe ses activités sur de nouveaux quartiers de la Celle-Saint-Cloud ou encore l'association paroissiale d'Elancourt qui a créé des activités durant l'année destinées aux enfants d'âge élémentaire en plus de son habituel camp ski. Ainsi si le nombre de personnes morales a diminué, le nombre de bénéficiaires a lui augmenté.

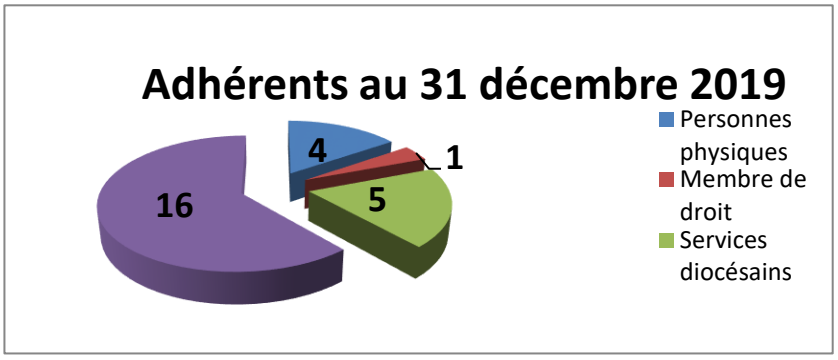

PARTENARIATS

Les liens avec les membres associés

- AEP : En 2019, la FACEL et l'AEP ont initié une formation commune des nouveaux présidents d'association.

- **La diaconie des Yvelines** : En 2019, deux membres de la diaconie (le responsable du service et le responsable des équipes fraternelles) sont intervenus dans le cadre de l'assemblée générale de la FACEL pour nous sensibiliser à l'accueil des plus fragiles au sein même de nos instances dirigeantes.

Les rapports avec les institutions

- La DDCS-Préfecture

La FACEL entretient des relations avec la direction départementale de la cohésion sociale en participant à la rencontre annuelle des responsables de service jeunesse et directeurs de structures jeunesse qui s'est tenue en juin à Versailles cette année, en étant organisme de formation pour la préfecture (sur des questions pédagogiques et dans le cadre du service civique lors de journées de plus en plus nombreuses : 5 pour l'année 2019), et en participant à des manifestations. Par ailleurs, la FACEL Yvelines touche une subvention FONJEP (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) qui a été renouvelée en 2019 avec de nouveaux objectifs pour une période de trois ans.

ÉVALUATION DES OBJECTIFS DU RAPPORT D'ORIENTATION

La FACEL Yvelines pour les trois années 2017-2018-2019 s'est fixé 5 objectifs prioritaires.

Objectifs éducatifs :

1. **Rejoindre d'avantage les milieux populaires**
2. **Former les animateurs au projet éducatif de la FACEL**

Objectifs opérationnels :

3. **Consolider la structure opérationnelle des associations**
4. **Mettre en place la mobilité des salariés**
5. **Mutualiser les ressources**

1. Orientation 1
Rejoindre d'avantage les milieux populaires

« Nous reconnaissons l'enfant comme une personne unique. Même le plus faible est reconnu dans sa dignité. L'estime mutuelle permet de vivre ensemble en famille, en fraternité.»

« Vivre ensemble

Partenaires des parents, premiers éducateurs des enfants, nous renforçons le lien éducatif avec eux. Les associations membres de la FACEL proposent des activités aux enfants et aux jeunes quelles que soient leurs appartenances ethnique, religieuse, culturelle et sociale.
Notre projet éducatif respecte l'identité de chacun et favorise l'estime mutuelle afin de vivre ensemble. » (Projet éducatif de la FACEL Yvelines)

Nous cherchons à d'avantage toucher et investir les jeunes et familles de quartiers populaires dans nos associations. Cela passe aujourd'hui par une meilleure connaissance des enjeux liés à l'interculturalité et par une réflexion sur l'accueil de publics variés.

1. Former à l'interculturalité

Un module sur l'interculturalité a été mené en 2019 dans le cadre de la journée Emmaüs.
Par ailleurs, une intervention a eu lieu également sur le sujet dans le cadre des journées de rencontres des jeunes prêtres. Toutefois cet accueil de l'autre dans le respect de sa différence est à travailler en permanence.

2. Accueillir chacun

-S'adapter aux spécificités de chaque public, notamment en menant une réflexion sur les points suivants :

a. **Proposer des différences de tarifs et des modalités de paiement adaptées.** Une fiche « fixer des prix en fonction du QF » est intégrée au guide « Financer son ACEL » et beaucoup d'associations ont adopté des prix différenciés. Toutefois, cela reste parfois une difficulté de proposer une gamme de tarifs permettant vraiment à tous de s'inscrire. Le fait de demander les prestations de service de la CAF pourrait aider en la matière. Parfois le prix affiché notamment pour les camps est dissuasif, et même si des tarifs dégressifs existent et que certains enfants sont accueillis pratiquement gratuitement grâce à des partenariats avec d'autres structures. Toutefois le tarif n'est pas le seul frein pour l'accueil de tous.

b. **Intégrer la mixité sociale au sein des dirigeants des associations membres**. Lors de l'AG 2019, le responsable des équipes fraternelles est intervenu sur le sujet pour nous sensibiliser. Cela a été entendu et plusieurs dirigeants ont intégré les équipes locales. L'ACE notamment implique au sein des organes dirigeants les jeunes et familles des quartiers bénéficiaires. Toutefois sur ce sujet, il reste une marge de progression, et une vigilance constante pour être dans un accueil ajusté.

-Accompagner les demandes de subventions en diffusant les informations sur les bailleurs de fonds et en proposant une aide à la constitution de dossiers de demandes :

- **Partenariat VACAF**
  La FACEL est toujours partenaire de la CAF pour le dispositif VACAF-aide aux vacances des enfants (AVE). L'aide octroyée se fait en fonction des revenus des familles éligibles.
  Ce partenariat a permis de reverser 10 065€ de subventions à nos séjours (en progression d'environ 13% en un an puisque le montant en 2018 était de 8 880€). Nous sommes passés de 65 enfants bénéficiaires en 2018 à 71 en 2019. Les montants versés sont en nette augmentation après une baisse depuis quelques années. Ce résultat n'est pas suffisant, et il nous faut maintenir des efforts sur cet objectif car la proportion d'enfants bénéficiaires est en baisse.

SUBVENTIONS PAR ANNEE	
2012	24 122 €
2013	18 800 €
2014	10 504 €
2015	9 500 €
2016	8 950 €
2017	7 000 €
2018	10 050 €
2019	12 800 €

CAF	
2012	
2013	7 420 €
2014	6 540 €
2015	8 350 €
2016	10 200 €
2017	9 260 €
2018	8 880 €
2019	10 275 €

Nombre d'enfants	
2015	379
2016	447
2017	496
2018	475
2019	570

Nombre d'enfants bénéficiares VACAF	
2015	79
2016	70
2017	60
2018	69
2019	71

Proportion bénéficiaire CAF	
2015	20,84%
2016	15,66%
2017	12,10%
2018	14,53%
2019	12,46%

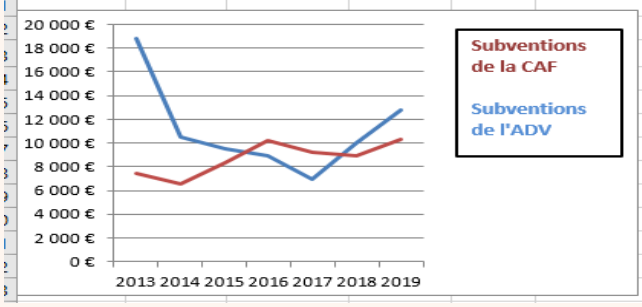

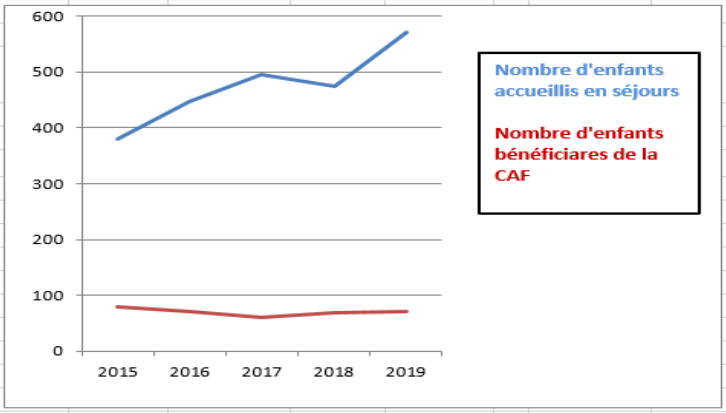

- **Subventions versées par l'ADV**

En 2019, 12 800€ de subventions ont été versés par l'ADV contre 10 500€ en 2018 pour aider au départ en séjour des enfants dont les familles ont des ressources faibles. Cette forte augmentation est surtout due au fait qu'un nouveau camp (Carrières-Chanteloup) a été créé et subventionné.

- **Subventions BAFA**

Des infos sont envoyées aux associations pour leur permettre de suivre l'évolution des aides publiques octroyées pour le passage du BAFA et les accompagner dans la mise en œuvre avec les stagiaires.

Des partenariats locaux permettent d'accueillir les plus fragiles :
-Le partenariat avec le Secours Catholique s'est vécu en 2019 localement (aux Mureaux, à St-Germain-en-Laye, à Trappes avec l'hôtel social « le pavillon bleu ») et les associations locales ont accueilli des enfants qui ne l'étaient pas jusque-là.
-L'ACE de Mantes a un partenariat solide et pérenne avec le Lyons Club qui finance les camps d'été depuis des années ainsi qu'avec la mairie et un IME local qui a permis d'ouvrir le camp à des enfants en situation de handicap.
-L'ACEL de Sartrouville a une enveloppe politique de la Ville conséquente.
-Le Club Sainte-Anne reçoit des subventions du conseil départemental lui permettant d'accueillir plus d'enfants.

A la fin de notre projet triennal d'orientation (2017-2020), quel bilan ?
Si le nombre d'enfants de quartiers populaires accueillis a augmenté nettement c'est principalement dû à l'augmentation globale de nos activités.

Les enfants de familles en forte difficulté économique a pu se faire principalement grâce à des partenariats (Secours Catholique, hôtels sociaux, mairie…).

Le nombre d'enfants accueillis à Mantes, aux Mureaux, à Trappes, à Sartrouville, à Chanteloup depuis trois ans a fortement augmenté mais parmi ceux-là la proportion d'enfants bénéficiant des aides de la CAF a diminué (même si leur nombre a augmenté). Cette diminution est en partie due à l'accueil de personnes en situation plus précaire encore qui ne bénéficient même pas de ces aides, mais cela reste aussi à travailler en intégrant d'avantage dans nos instances dirigeantes les personnes issues des quartiers visés, en travaillant encore les tarifs et en étant constamment à l'écoute et dans l'accueil actif (dans une démarche de « sortie »)

2. Orientation 2
Former les animateurs au projet éducatif de la FACEL

1. Approfondir la formation BAFA

La FACEL Yvelines a une convention de partenariat avec l'Afocal pour l'organisation d'une session générale BAFA. Dans le cadre de ce partenariat, la FACEL Yvelines a participé à une journée de rencontre de la plateforme des organisateurs chrétiens le 21 novembre 2019. Le sujet en était « éducation à la vie affective et sexuelle »

La formation BAFA reste une priorité de la FACEL Yvelines, en 2019 il y a eu deux sessions de formation :

- une session de formation générale s'est tenue au Lycée Sully à Magnanville en pension complète durant la première semaine des vacances d'hiver. Elle a regroupé 23 jeunes (contre 21 l'année précédente).

Cette session a été assez masculine, en effet il y avait 16 jeunes hommes et 7 jeunes femmes. Nous avons eu la joie de voir de nouvelles associations envoyer des jeunes : Sainte Elisabeth, une association non encore adhérente également de Maurecourt, l'association Pierre de Porcaro de Saint-Germain, l'ACE de Chanteloup.

L'équipe de formateurs était constituée de 3 personnes dont la directrice : Flamine qui n'est pas une des salariées mais a travaillé pour la FACEL Paris, un salarié de la FACEL Yvelines : Pascal Diatta (directeur de l'ACEL des Mureaux) et la directrice de l'ACE de Mantes : Déborah Tétéa.
Le fait que les formateurs soient des directeurs de nos associations apporte un vrai plus dans cette formation. Ils pouvaient ainsi présenter des exemples concrets de mise en œuvre des projets éducatifs d'associations adhérentes à la FACEL Yvelines situées en quartiers populaires. Le fait que la directrice de stage soit extérieure et n'est que peu vu les formateurs avant la session a été assez dommageable et suite à cette formation le choix a été fait de continuer l'effort de constituer un groupe solide de formateurs qui puisse préparer les formations à partir de nos problématiques terrain.

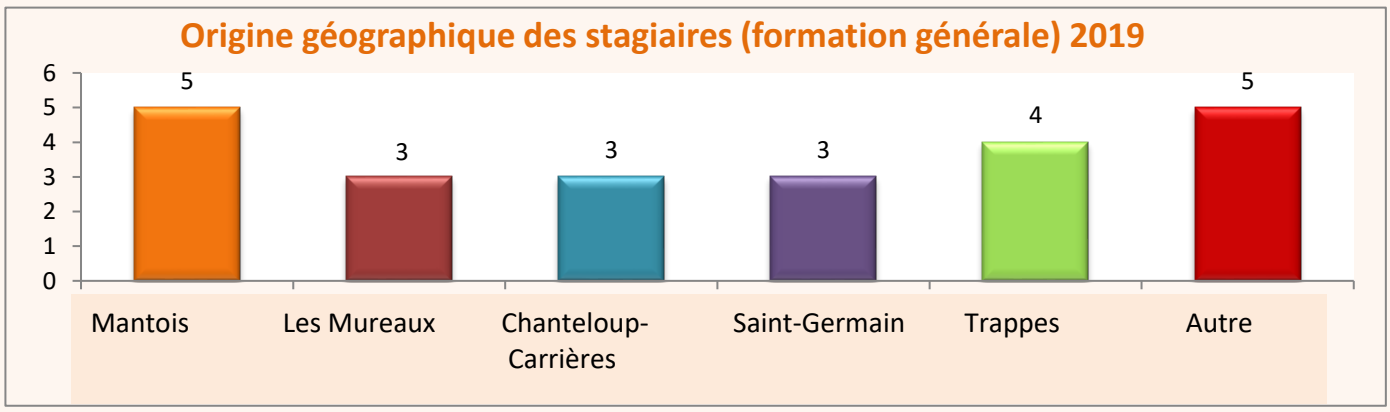

- une session approfondissement qui s'est tenue au Lycée Sully à Magnanville en pension complète durant les vacances de la Toussaint. Elle a regroupé 12 jeunes contre 9 jeunes en 2018. Cette session a été maintenue malgré le petit effectif car cela nous semblait important. C'est donc la première fois depuis des années qu'une session d'approfondissement a lieu en partenariat FACEL Yvelines-Afocal.

Il y avait 7 jeunes hommes et 5 jeunes femmes. L'équipe de formateurs était constituée de 2 personnes dont le directeur : le Père Jacques Noah Bikoé, et une bénévole de l'ACE de Mantes : Chloé Ladeuille.

La formation a été une réussite. En 2019, nous voyons vraiment naître une équipe de formateurs qui maîtrisent et ont à cœur de diffuser le projet éducatif de la FACEL Yvelines. Cela permet d'entraîner une dynamique positive dans les associations et un esprit qui dépasse le cadre des associations locales.

Proposer une formation commune des animateurs

En 2019, pour la troisième fois a eu lieu un WE de formation commune d'animateurs en lien avec les associations fédérées dans un quadruple objectif :

- Diffuser le projet éducatif de la FACEL Yvelines
- Créer une adhésion à un mouvement dépassant les associations locales
- Valoriser le bénévolat en offrant un lieu ressource
- Favoriser l'engagement des jeunes

Il s'est tenu à Avernes (95), les 16 et 17 novembre 2019 et a regroupé une trentaine d'animateurs venus de : Mantes, Trappes, Saint-Quentin, les Mureaux, Sartrouville... (soit 10 animateurs et 2 lieux de provenance de plus par rapport à l'édition précédente). Le thème était « former des citoyens », idée phare de notre projet éducatif. Une veillée, des jeux extérieurs, un forum de discussions, une intervention de Gaël Gesbert sur « Pourquoi nos projets éducatifs nous invitent à former des citoyens ? » ont permis de travailler et d'échanger sur ce thème.

3. Positionner la FACEL Yvelines comme acteur de formation

En 2019, la FACEL a par ailleurs organisé plusieurs formations pour la DDCS :

-Des journées de formation civique et citoyenne sur le thème des valeurs de la République « Liberté, Égalité, Fraternité ». Ces formations ont regroupé une trentaine de volontaires en service civique du département et ont été organisées par la FACEL Yvelines pour la DDCS dans les locaux de la préfecture qui nous a donc renouvelé sa confiance et de manière plus importante. En effet, fin 2019, le format de formation est passé à deux jours. Trois nouvelles formations (pour un total de 6 journées donc) ont été commandées.

Ces journées sont très participatives et ludiques et permettent de diffuser le savoir-faire de la FACEL Yvelines en terme pédagogique (responsabilisation, écoute…)
De plus ce partenariat nous permet d'être reconnu concrètement pour nos actions par la DDCS et d'établir ainsi un lien de confiance et de proximité avec les agents de la préfecture.

-Des journées autour de « la relation apaisée adultes/enfants ». Ces journées de formation ont été portées par la FACEL Yvelines. En nombre de plus en plus important chaque année, ces journées contribuent au rayonnement de la FACEL Yvelines auprès des services publics.

Par ailleurs, la FACEL Yvelines est intervenue en janvier 2019 dans le cadre de la formation des animateurs et responsables d'aumônerie ou de catéchisme (Emmaüs) sur la question de l'interculturalité. Nous n'avons que peu atteint le public que nous souhaitions toucher et la réflexion sur la place d'une telle formation doit encore être réfléchie.

A la fin de notre projet triennal d'orientation (2017-2020), quel bilan ?

La formation BAFA générale s'est étendue à de nouveaux lieux, les animateurs sont moins nombreux de chaque lieu, mais mieux accompagnés et ils vont donc plus souvent au bout de leur parcours de formation.

Le WE animateurs n'a pas augmenté en nombre de participants mais s'est installé chaque année comme lieu de partage, rencontre et ressourcement : de très beaux fruits peuvent ainsi se voir au bout de trois ans. Les animateurs bénévoles sont désormais plus mobiles entre associations car des liens d'amitié se sont créés inter-ACEL. Cette grande proximité est notamment très visible entre les animateurs des Mureaux et de Mantes.

L'accompagnement des stagiaires BAFD séminaristes a été formalisé et est désormais clairement dévolu à la FACEL Yvelines, l'accompagnement des stagiaires BAFD bénévoles et salariés s'est également installé et un cahier des charges de cet accompagnement a été créé ainsi qu'une petite équipe de personnes pour le faire.

L'accompagnement des directeurs dans l'édification de leurs projets pédagogiques s'est installé, il nous reste à progresser en matière de conseils en direction des Présidents pour les former et les accompagner dans leur mission d'évaluation de ces dits-projets.

La préfecture commande de plus en plus de formations à la FACEL Yvelines qui s'installe donc comme un acteur fiable et de qualité de l'éducation populaire sur le département.

Une identité FACEL est en train d'émerger tant en externe (auprès des services publics) qu'en interne (entre animateurs qui ne restent plus attachés à leur seule association).

3. Orientation 3
Consolider la structure opérationnelle des associations

Forte de son expérience de dix années, la FACEL propose un organigramme qui a deux objectifs :

a) *Pérenniser les actions*

Les associations et projets ne peuvent tenir sur le seul charisme de ceux ou celles qui les ont mis en place ou développés. Il est donc nécessaire de mettre en place une structure organisationnelle assurant leur continuité, en particulier lors du départ de certains acteurs.

b) *Permettre une pluralité de regards et une répartition des tâches*

La structure proposée vise à répartir les tâches afin de :
- permettre de poser des regards croisés et complémentaires sur les projets et plus largement sur le développement de l'association,
- éviter que tout repose sur les épaules d'un seul avec le risque d'une usure importante

La structure conseillée est basée sur un trépied :

a. *Le Président de l'association*

En 2019 a eu lieu la deuxième rencontre des responsables associatifs (membres des bureaux ou CA des associations) ou responsables de patronages qui a regroupé 23 personnes. Le sujet traité était celui du projet éducatif.

Une « valise » comportant 5 guides leur permettant de prendre en charge leur mission est désormais systématiquement donnée aux nouveaux présidents. Par ailleurs en 2019, une formation des nouveaux présidents a été créée en partenariat avec l'AEP pour les sensibiliser au droit de l'accueil collectif de mineurs et au droit associatif, ainsi qu'aux contours de leurs missions.

Puis un moment convivial (un apéritif) a permis de créer du lien. Cette rencontre a été appréciée et il a été décidé de la renouveler en 2020.

b. *Le Prêtre accompagnateur*

En 2019 pour la quatrième fois a été proposée une rencontre des prêtres référents d'ACEL. Celle-ci a regroupé 11 prêtres à Élancourt-Maurepas. Les prêtres ont échangé autour de l'engagement des jeunes bénévoles. Puis ils ont déjeuné ensemble, ce qui est toujours très apprécié et permet des échanges informels très riches.

Enfin un document proposant une répartition lorsqu'existe un curé et un vicaire a été travaillé et diffusé.

c. *Le Directeur*

Les directeurs des ACEL se rencontrent régulièrement pour échanger autour de leur mission.

En 2019, les directeurs ont eu plusieurs rencontres autour de diverses questions : quelle place pour les questions spirituelles ?, rédiger son projet pédagogique (rencontre d'une journée), accueillir les plus fragiles…

Une formation a été suivie par l'ensemble des directeurs sur la gestion du temps de travail, cette formation a été faite par l'IEDH et prise en charge par Uniformation (notre OPCA). Elle a permis de travailler des outils permettant de mieux valoriser son temps de travail.

Désormais sont établis deux déjeuners annuels où les salariés rencontrent le Président de la FACEL Yvelines afin de créer de la proximité mais aussi pour remonter directement les questions, envies, difficultés éventuelles…

Enfin, en plus des visites informelles a été mise en place une visite annuelle permettant de vérifier différents points listés dans une fiche de visite créée pour l'occasion.

L'accompagnement des salariés vers leurs objectifs est également formalisé par 2 ou 3 rencontres annuelles : une en début d'année pour fixer les objectifs, une en milieu de parcours et l'autre enfin pour évaluer ces objectifs (celle-ci peut également permettre de fixer de nouveaux objectifs).

A la fin de notre projet d'orientation triennal, quel bilan ?

Après des premières années de développement, une structure s'est mise en place permettant un appui plus important, efficace et ajusté aux associations et aux membres du trépied dont le modèle est devenu une référence.

Ces éléments permettant de consolider nos structures associatives sont les suivants :

- un ensemble d'outils (kit du président, guide du salarié, du volontaire en service civique, répartition entre curé et vicaire, rôle du prêtre accompagnateur…),
- des rencontres (conviviales ou de travail des salariés, des prêtres, des animateurs, des responsables associatifs, des nouveaux présidents),
- des procédures de recrutement et d'accueil des salariés, des volontaires en service civique et des dirigeants associatifs…
- une communication ciblée : lettre en direction des directeurs, des salariés, des conseils en direction des présidents.

4. Orientation 4
Mettre en place la mobilité des salariés

Cette mobilité peut se faire de façon ponctuelle ou dans le cadre d'un changement permanent de lieu de travail.

1. La mobilité ponctuelle

En 2019, le directeur des Mureaux a été envoyé à l'ACEL de Sartrouville pour lui permettre de valider un stage pratique dans le cadre de sa formation de direction et celui de Sartrouville est donc parti dans le même temps aux Mureaux pour une semaine d'accueil.

Cette mobilité outre la validation d'un stage, permet de l'avis des directeurs et animateurs un transfert de compétences très efficace.

2. La mobilité professionnelle

La mobilité professionnelle a pour objectif de permettre aux salariés d'évoluer dans leur développement personnel en participant à un projet différent, dans un autre lieu, avec un autre public et d'autres acteurs.

Le détachement est signé en principe par un protocole d'accord pour une durée maximale de trois ans. Au-delà de cette durée, la question de renouveler ce protocole pour une durée d'un an sera posée chaque année et ce jusqu'à une durée cumulée maximale de cinq ans.

A l'issue, le salarié se verra détaché auprès d'une autre association.

Le livret du salarié a été modifié en 2017 en ce sens pour que l'accent soit mis sur cette mobilité. Cette mobilité fait l'objet d'un accompagnement des salariés qui sont vus chaque année pour un entretien professionnel permettant d'aborder la question de l'évolution et des formations inhérentes à celle-ci. En 2019, nous avons accepté pour un salarié un FONGECIF lui permettant d'évoluer professionnellement vers d'autres horizons. Nous avons aussi accompagné le départ d'un directeur.

A la fin de notre projet d'orientation triennal, quel bilan ?

Avec l'identité de la FACEL Yvelines s'est développée le fait d'être salarié de la fédération pour les directeurs et la mobilité professionnelle en a été facilitée.

La mobilité professionnelle ponctuelle (pour des temps de formation plus ou moins longs ou des périodes d'immersion) se fait désormais sans difficulté.

Les mutations d'un poste à un autre sont plus difficiles à mettre en œuvre, du fait d'une part d'un nombre limité de postes, du fait qu'il n'y a pas de ressenti d'évolution professionnelle lors d'une telle mobilité. Toutefois cette mobilité est désormais formalisée et communiquée. Cette échéance a comme effet bénéfique de permettre d'évoquer l'évolution professionnelle des salariés de façon plus concrète. Cette évolution semble se faire pour le moment plutôt en externe mais est accompagnée par la FACEL Yvelines.

5.

Orientation 5
Mutualiser les ressources

1. Créer des lieux de rencontres

-Favoriser les mises à dispositions ponctuelles des ressources humaines (salariés, stagiaires BAFA, séminaristes). En 2019, la FACEL Yvelines a accompagné 3 séminaristes et 2 bénévoles en formation BAFD contribuant à leur trouver des lieux de stage et à les aider dans l'évaluation de ceux-ci. Par ailleurs des stagiaires BAFA ont pu trouver des stages dans des associations différentes de leurs associations habituelles

-Instaurer une période d'immersion dans une autre association lors du recrutement d'un nouveau directeur : en 2019 cette règle n'a pas été mise en œuvre puisque nos deux derniers recrutements ont été des recrutements de notre réseau et que les deux avaient déjà travaillé en tant que salariés ou bénévoles chacun dans au moins deux associations adhérentes.

-En 2019, se sont tenus une rencontre de prêtres accompagnateurs, une des responsables associatifs, un WE animateurs (qui est un lieu fort pour créer du lien et échanger des expériences), des rencontres des salariés, et enfin une rencontre des nouveaux présidents en lien avec les présidents d'AEP.

-Participer à des rencontres avec l'AFOCAL d'autres acteurs catholiques de l'éducation populaire.

2. Communiquer

-En 2019, la newsletter des salariés est devenue l'info hebdo des directeurs, elle a également pris une autre forme plus agréable.

A la fin de notre projet d'orientation triennal, quel bilan ?

La mutualisation des ressources est aujourd'hui surtout celles des compétences ou des lieux d'hébergement. Celle-ci fonctionne assez bien et permet de mettre en commun des lieux d'hébergement agréables, des activités appréciées, des animateurs ou directeurs de camps (point qui a été le plus développé) … Il n'existe pas de ressources matérielles mutualisées.
Si les rencontres ont été appréciées, que le mail d'information hebdomadaire en direction des directeurs salariés s'est bien implanté, il reste toujours à travailler une communication plus transversale que verticale et à développer le site web et l'accès restreint.

Il faut terminer ce rapide examen de la situation en remerciant tous les membres de l'association ainsi que ceux du Conseil d'Administration et du Bureau qui permettent à la FACEL Yvelines de développer ses activités.

Nicolas Legland
Président

Gaël Gesbert
Secrétaire

ANNEXES

Bénéficiaires 2019

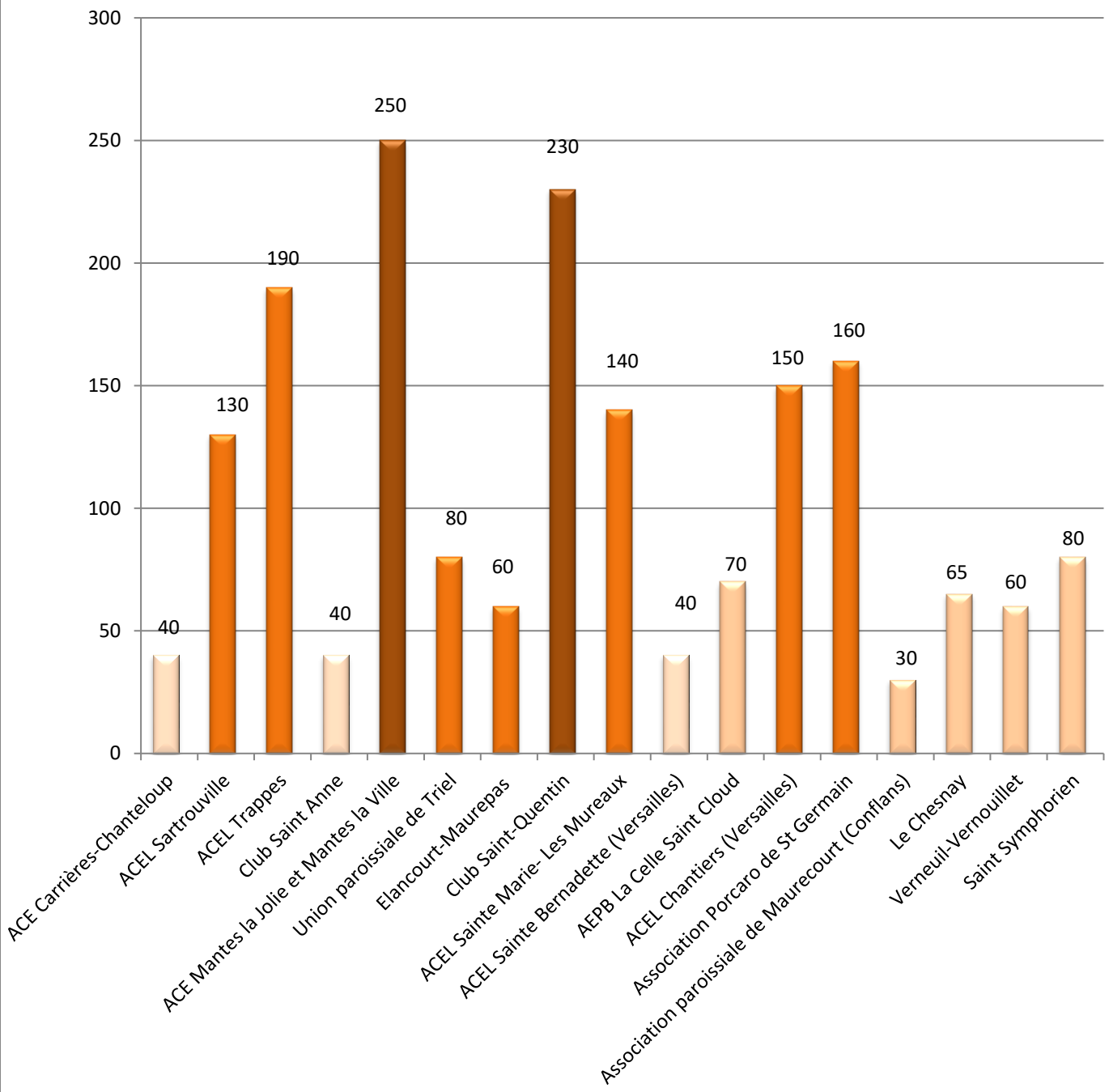

LIEUX D'IMPLANTATION 2019

Activités des associations en 2019

1. ACE
    a. Mantes 18
    b. Chanteloup-Carrières 18
2. ACEL de Sartrouville 18
3. ACEL de Trappes 18
4. ACEL Sainte Bernadette (Versailles) 19
5. ACEL Sainte Elisabeth (Versailles) 19
6. ACEL Sainte Marie (Les Mureaux) 19
7. ACPE (Saint-Germain-en-Laye) 19
8. Association de Maurecourt 19
9. Association paroissiale d'Elancourt-Maurepas 20
10. Club Sainte Anne (Mantes) 20
11. Club Saint-Quentin 20
12. Étincelles AEPB (La Celle-Saint-Cloud) 20
13. Union paroissiale de Triel 20

Activités non constituées en association :

1. Le Chesnay 21
2. Saint Symphorien (Versailles) 21
3. Verneuil-Vernouillet 21

1. ACE

L'ACE est présente aux Mureaux, à Mantes Val Fourré, à Mantes La Ville, à Limay, à Chanteloup à et à Carrières sous Poissy.

a) Mantes

- Un accueil de loisirs tous les mercredis regroupant entre 15 et 30 enfants et adolescents à Mantes-la-Ville
- Une semaine d'accueil de loisirs à chaque petites vacances regroupant entre 25 et 50 enfants au Val Fourré à Mantes-la-Jolie
- Deux camps estivaux à Chauvigny (dans la Vienne) :
  - -Un camp 8/12 ans de 8 jours : 50 enfants et 16 bénévoles
  - -Un camp 12/16 ans de 10 jours : 50 jeunes et 15 bénévoles
- Un camp en avril dans les Côtes d'Or : 35 enfants de 7/11 ans et 9 bénévoles
- Dimanches de Saint Etienne : entre 20 et 30 jeunes pour 7 dimanches sur l'année
- Un accueil périscolaire le soir pour des enfants d'élémentaire à Mantes-la-Ville
- Accueil et débats certains samedis pour les adolescents

Ressources humaines :
- 1 directrice à temps plein salarié par la FACEL Yvelines et mis à disposition de l'ACEL de Sartrouville
- 2 volontaires en service civique

b) Carrières-Chanteloup

L'ACE de Carrières-Chanteloup accueille environ 40 enfants pour des rencontres régulières sur toute l'année, au sein de petites équipes, les « clubs ACE ».

Un camp d'été dans l'Eure : 24 enfants et adolescents et 7 animateurs

2. ACEL de Sartrouville

- Centre de loisirs qui accueille tous les mercredi 24 enfants (6-11 ans) principalement scolarisé dans le privé
- Soutien scolaire tous les samedis matin (une douzaine d'adolescents issus majoritairement des quartiers populaires)
- Un camp d'été d'une semaine en Vendée (Bournezeau) regroupant 55 enfants de 6 à 13 ans et 11 animateurs
- Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires (une semaine sur deux) : entres 15 et 35 enfants de 6/11 ans
- Un mini séjour à Saint Lambert des Bois en avril regroupant une vingtaine d'enfants d'élémentaire
- Deux soirs d'activités périscolaires pour les enfants d'élémentaires
- Un stage pour les collégiens en juin regroupant une vingtaine de jeunes

Ressources humaines :
- 1 animatrice en CEE est recrutée pour les mercredis
- 1 directeur à temps plein salarié par la FACEL Yvelines et mis à disposition de l'ACEL de Sartrouville

3. ACEL de Trappes

- Accompagnement à la scolarité : 3 soirs par semaine. 76 enfants de 6 à 16 ans.

- Centre de loisirs ouvert durant les vacances de février, d'avril et de la Toussaint et tous les mercredis – environ 24 enfants dont 12 venant de l'hôtel social du « pavillon bleu »
- En juillet un séjour de vacances de 8 jours à La Bourboule regroupant 30 enfants de Trappes ainsi que 10 animateurs et 9 enfants de La Celle Saint Cloud ainsi qu'un animateur. De plus en plus d'enfants du pavillon bleu, hôtel social situé à proximité sont accueillis. Dans ce cadre une convention avec le secours Catholique a été signée

Ressources humaines :

- 1 salarié est à temps plein à Trappes recruté par la FACEL en qualité de Directeur
- 2 salariés employés directement par l'ACEL Trappes en temps partiel
- 1 service civique
- 35 bénévoles

4. ACEL Ste Bernadette (Versailles)

- Un dimanche par mois environ : les dimanches de Sainte Bernadette - environ 30 enfants de 7/11 ans
- Un camp estival de 8 jours organisé à Biville (Normandie) regroupant 25 enfants et 7 animateurs (dont un directeur SGDF qui était stagiaire sur ce camp)

5. ACEL Ste Elisabeth (Versailles)

- Six dimanches dans l'année : les dimanches de Ste Elisabeth- environ 20 enfants de 6/12 ans
- Un camp estival de 7 jours organisé dans la Sarthe regroupant 20 enfants de 6/11 ans et 9 animateurs
- Deux camps ski regroupant deux fois 51 lycéens et 12 animateurs, soit au total 102 jeunes pour une semaine à Chatel.

6. ACEL Ste Marie (les Mureaux)

-Accueil de loisirs : une semaine à chaque petites vacances scolaires (entre 20 et 30 jeunes) dans le quartier des musiciens.
-Accueil de loisirs tous les mercredis dans les locaux de l'école Ste Marie, accueillant une vingtaine d'enfants de maternelle et élémentaire.

Ressources humaines :
- 1 directeur à temps plein salarié par la FACEL Yvelines et mis à disposition de l'ACEL de Sartrouville

7. ACPE (Saint-Germain-en-Laye)

- 13 jours par an : accueil de loisirs à St Léger accueillant entre 25 et 50 enfants d'âge élémentaire.
- Un camp ski : à Samoëns 26 lycéens accompagnés de 9 bénévoles pour 8 jours de ski
- Un séjour VTT : 41 collégiens et lycéens pour un camp itinérant dans les Yvelines accompagnés de 19 bénévoles

8. Association de Maurecourt

- Périscolaire : accueil l'après-midi le mercredi depuis la rentrée de septembre 2019 pour une dizaine d'enfants autour du catéchisme
- Séjour de vacances estival : 24 enfants d'âge élémentaire en Savoie pendant 9 jours
- Un séjour de vacances de 8 jours en Savoie (Samoëns) regroupant 40 enfants d'âge élémentaire accompagnés de 11 bénévoles
- 3 jeunes envoyés en formation BAFA

9. Association paroissiale d'Elancourt-Maurepas

- Un camp ski à la Chapelle d'Abondance au chalet COSTA NUOVA. Ce camp a accueilli 60 jeunes collégiens et lycéens et 10 animateurs
- Un accueil de loisirs d'une semaine durant les vacances de février et de la Toussaint qui a accueilli une vingtaine d'enfants d'âge primaire à Elancourt (maison Jean-Paul II)

10. Club Sainte Anne

- Un accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis après-midi à Sainte Anne de Gassicourt regroupant une trentaine d'enfants
- Des camps estivaux à la montagne sont organisés en partenariat avec une association parisienne

11. Club Saint-Quentin

Le Club Saint-Quentin est organisé autour de 4 types d'activités :

- Accueil de loisirs (périscolaire durant la semaine, les mercredis et pendant les vacances scolaires)
- Camp pélé VTT "Echappée Belle" regroupant 120 collégiens et lycéens et 40 bénévoles
- Evénements (rallye de la Toussaint, crèche vivante)
- Pôle "Parlez-moi d'Amour" : éducation affective et sexuelle (Teenstar, Ecole de l'amour, Cycloshow, XY Evolution)
- Conférences d'aide à la parentalité (4 par an)

Ressources humaines :
- 1 salariée présente 35H par semaine en tant que Directrice de l'accueil de loisirs mise à disposition par la FACEL Yvelines.
- 1 salariée présente 8H par semaine pour gérer les tâches de secrétariat.
- 2 volontaires en service civique

Postes financés en partie par les participations des familles et complétés par les dons.

Lien avec partenaires :
Participation au réseau REAAPPY (Réseau d'Ecoute d'Accueil et d'Accompagnement des Parents des Yvelines), AFC St Quentin (Association Familiale Catholique)

12. Etincelles - AEPB (la Celle-Saint-Cloud)

- Camp ski durant les vacances d'hiver qui a accueilli 36 jeunes lycéens de 15/18 ans et 11 animateurs à Samoëns
- Séjours de vacances estivaux :
  - 9 enfants de 6/12 ans et une animatrice sont partis en camp 8 jours avec l'ACEL de Trappes à la Bourboule
  - 24 enfants de 6/12 ans et 7 animateurs sont partis en camp 8 jours dans la Manche

13. Union paroissiale de Triel

- Séjour de vacances en été : 62 enfants accueillis en Vendée pour un séjour de 8 jours accompagnés de 20 bénévoles

Activités non constituées en association :

1. **Le Chesnay**

Le spi du Chesnay : accueil deux fois par semaine de collégiens et d'enfants en âge élémentaire pour des activités d'accompagnement à la scolarité

2. **Saint Symphorien**

Accueil 13 jours par an d'enfants en âge élémentaire avec une volonté d'accueillir de façon prioritaire les enfants issus du quartier de Jussieu. L'accueil présente donc une vraie mixité sociale. Cette année du fait de travaux dans les locaux, le nombre d'enfants accueillis a été réduit et une réflexion sur la pérennisation des activités entamée.

3. **Verneuil-Vernouillet**

Accueil le mercredi matin puis le mercredi après-midi pour des groupes d'enfants différents autour du catéchisme pour de l'accompagnement à la scolarité et des activités ludiques d'enfants d'âge élémentaire.